

GRAMMAIRE FONDAMENTALE DU JAPONAIS

TAKASHI MASUOKA • YUKINORI TAKUBO

GRAMMAIRE FONDAMENTALE DU JAPONAIS

Préface et adaptation française par Yayoi Nakamura-Delloye

ARMAND COLIN

© MASUOKA Takashi and TAKUBO Yukinori 1992

The Japanese edition is originally published by Kurosio Publishers in 1992.

This translation is published by arrangement with Kurosio Publishers, Tokyo, Japan.

All rights reserved. No reproduction and distribution without permission.

© Armand Colin, 2022, pour la traduction française.

Armand Colin est une marque de Dunod Editeur

11 rue Paul Bert 92240 Malakoff

ISBN 978-2-200-63392-9

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

Préface à la traduction française	11
I. Le japonais est-il une langue particulière et difficile?, 11 — II. Plan et caractéristiques de l'ouvrage, 15	

Préface	17
---------	----

Préface à l'édition révisée	19
-----------------------------	----

I

STRUCTURE DE LA PHRASE

Introduction. Structure de la phrase	23
Section 1 : Phrase et mot, 23 — Section 2 : Structure fondamentale de la phrase, 23 — Section 3 : Parties de discours, 25 — Section 4 : Phrase simple et phrase complexe, 26	

II

LE MOT

1. Les parties de discours et la structure interne des mots	31
Section 1 : Parties de discours, 31 — Section 2 : Structure interne des mots, 32 — Section 3 : Mots variables, 32 — Section 4 : Mots dérivés, 33 — Section 5 : Mots composés, 34 — Références bibliographiques, 34	
2. Le verbe	35
Section 1 : Caractères fondamentaux, 35 — Section 2 : Typologies, 35 — Section 3 : Flexion, 38 — Section 4 : Les verbes composés, 41 — Section 5 : Verbes d'emprunt, 45 — Références bibliographiques, 46	

3. L'adjectif	47
Section 1 : Caractères fondamentaux, 47 — Section 2 : Adjectifs de propriété et adjectifs de sentiment, 47 — Section 3 : Adjectifs en -i et adjectifs en -na, 49 — Section 4 : Flexion, 49 — Références bibliographiques, 51	
4. La copule	53
Section 1 : Caractères fondamentaux, 53 — Section 2 : Flexion, 53 — Section 3 : Contextes de l'impossibilité d'utilisation de la forme basique, 55 — Section 4 : Valeurs des prédicats nominaux, 57 — Références bibliographiques, 59	
5. L'auxiliaire	61
Section 1 : Caractères fondamentaux, 61 — Section 2 : Liste des auxiliaires, 62 — Section 3 : Flexion, 64 — Références bibliographiques, 65	
6. Le nom	67
Section 1 : Caractères fondamentaux, 67 — Section 2 : Catégories sémantiques des noms, 67 — Section 3 : Noms de quantité, 69 — Section 4 : Noms formels, 70 — Références bibliographiques, 73	
7. Le démonstratif-indéfini	75
Section 1 : Caractères fondamentaux, 75 — Section 2 : Morphologie des démonstratifs-indéfinis, 75 — Section 3 : Interrogatifs et indéfinis, 76 — Références bibliographiques, 78	
8. L'adverbe	79
Section 1 : Caractères fondamentaux, 79 — Section 2 : Adverbes de manière, 79 — Section 3 : Adverbes de degré, 80 — Section 4 : Adverbes de quantité, 82 — Section 5 : Adverbes de temps et d'aspect, 84 — Section 6 : Adverbes modaux, 86 — Section 7 : Adverbes d'évaluation, 88 — Section 8 : Adverbes d'annonce, 89 — Section 9 : Autres adverbes, 89 — Références bibliographiques, 90	
9. La particule	91
Section 1 : Caractères fondamentaux, 91 — Section 2 : Particules casuelles, 91 — Section 3 : Particules de thématization, 92 — Section 4 : Particules paradigmatiques, 93 — Section 5 : Particules conjonctives, 94 — Section 6 : Particules finales, 96 — Références bibliographiques, 98	
10. L'adnominal	99
Section 1 : Caractères fondamentaux, 99 — Section 2 : Origine et classification, 99 — Références bibliographiques, 101	

11. La conjonction	103
Section 1 : Caractères fondamentaux, 103 — Section 2 : Origine des conjonctions, 103 — Section 3 : Conjonctions locutionnelles, 104 — Section 4 : Forme polie de certaines conjonctions locutionnelles, 105 — Références bibliographiques, 106	
12. L'interjection	107
Section 1 : Caractères fondamentaux, 107 — Section 2 : Classification des interjections, 107 — Références bibliographiques, 108	
13. L'affixe	109
Section 1 : Caractères fondamentaux, 109 — Section 2 : Préfixes, 110 — Section 3 : Suffixes nominaux, 111 — Section 4 : Suffixes adjectivaux, 112 — Section 5 : Suffixes verbaux, 114 — Section 6 : Suffixes spéciaux, 116 — Références bibliographiques, 118	
14. Notes complémentaires	119
Section 1 : De la flexion, 119 — Section 2 : De la dérivation, 120 — Section 3 : Morphèmes et allomorphes, 121 — Section 4 : Classification des mots, 121 — Section 5 : Homonymes et mots polysémiques, 122	

III

LA PHRASE SIMPLE

1. Les compléments	125
Section 1 : Caractères fondamentaux, 125 — Section 2 : Les cas et leurs emplois principaux, 125 — Section 3 : Schémas des cas essentiels, 134 — Section 4 : Complément de citation, 136 — Section 5 : Particules locutionnelles équivalentes à une PC, 137 — Section 6 : Noms temporels et particule <i>ni</i> , 138 — Références bibliographiques, 139	
2. Les structures particulières	141
Section 1 : Expressions d'existence et de possession, 141 — Section 2 : Expressions de don et de réception, 143 — Section 3 : Expressions de sentiment, 148 — Section 4 : Expressions de symétrie, 150 — Section 5 : Expressions de comparaison, 152 — Section 6 : Expressions de changement, 156 — Références bibliographiques, 158	
3. Les modificateurs de prédicat	159
Section 1 : Différentes expressions modifiant le prédicat, 159 — Section 2 : Adjectifs à la forme adverbale, 160 — Section 3 : Verbes à la forme en <i>-te</i> , 162 — Section 4 : Éléments au cas <i>de</i> indiquant la manière, 163 — Section 5 : Noms de quantité, 164 — Section 6 : Modificateurs de phrase, 165 — Références bibliographiques, 167	

4. La voix	169
<p>Section 1 : Caractères fondamentaux, 169 — Section 2 : Expressions passives, 170 — Section 3 : Expressions factitives, 175 — Section 4 : Expressions potentielles, 177 — Références bibliographiques, 180</p>	
5. Le temps et l'aspect	181
<p>Section 1 : Caractères fondamentaux du temps, 181 — Section 2 : Forme basique et forme en -ta, 181 — Section 3 : Temps du prédicat d'action, 183 — Section 4 : Emplois de la forme en -ta exprimant la modalité, 185 — Section 5 : Caractères fondamentaux de l'aspect, 186 — Section 6 : Formes d'aspect, 187 — Section 7 : Emplois de la forme en -teiru, 191 — Références bibliographiques, 195</p>	
6. La modalité	197
<p>Section 1 : Caractères fondamentaux, 197 — Section 2 : Modalité assertive, 198 — Section 3 : Ordre, 198 — Section 4 : Interdiction et permission, 201 — Section 5 : Demande, 203 — Section 6 : Modalité déontique, 205 — Section 7 : Volonté, offre, invitation, 208 — Section 8 : Désir, 211 — Section 9 : Modalité épistémique, 213 — Section 10 : Explication, 220 — Section 11 : Comparaison métaphorique, 224 — Références bibliographiques, 224</p>	
7. Les expressions interrogative et négative	227
<p>Section 1 : Caractères fondamentaux des expressions interrogatives, 227 — Section 2 : Classification, 227 — Section 3 : Formes d'interrogation, 229 — Section 4 : <i>Darō</i> et expressions interrogatives, 230 — Section 5 : Sens des phrases interrogatives et réponses, 232 — Section 6 : Foyer de l'interrogation, 234 — Section 7 : Caractères fondamentaux des expressions négatives, 235 — Section 8 : Négation du procès et négation du jugement, 236 — Section 9 : Négation et interaction entre les expressions, 238 — Section 10 : Négation totale et négation partielle, 239 — Références bibliographiques, 240</p>	
8. Le thème et la focalisation paradigmatique	243
<p>Section 1 : Caractères fondamentaux du thème, 243 — Section 2 : Particule de thématization <i>wa</i> et particules casuelles, 245 — Section 3 : Structure du thème général, 246 — Section 4 : Phrases avec et sans thème, 248 — Section 5 : Particules de thématization autres que <i>wa</i>, 251 — Section 6 : Caractères fondamentaux de la focalisation paradigmatique, 253 — Section 7 : Place de la particule paradigmatique dans une phrase, 253 — Section 8 : Principaux emplois des particules paradigmatiques, 257 — Section 9 : Particules paradigmatiques et expressions numérales, 260 — Références bibliographiques, 262</p>	

9. La structure des syntagme nominaux	263
Section 1 : Expressions adnominales, 263 — Section 2 : Substitution des noms par <i>no</i> , 268 — Section 3 : Expressions de coordination des noms, 270 — Références bibliographiques, 273	
10. La référence	275
Section 1 : Caractères fondamentaux, 275 — Section 2 : Deixis, 275 — Section 3 : Anaphore, 279 — Références bibliographiques, 283	
11. L'ellipse, la répétition, le changement d'ordre des mots, la contraction	285
Section 1 : Ellipse, 285 — Section 2 : Répétition, 289 — Section 3 : Changement d'ordre des mots, 290 — Section 4 : Contraction, 291 — Références bibliographiques, 293	
12. Les phrases avec et sans prédicat	295
Section 1 : Caractères fondamentaux, 295 — Section 2 : Types de phrases avec prédicat, 295 — Section 3 : Types de phrases sans prédicat, 297 — Section 4 : Locutions conventionnelles, 298 — Références bibliographiques, 298	
13. Les locutions	299
Section 1 : Caractères fondamentaux, 299 — Section 2 : Types de locutions selon la structure, 299 — Section 3 : Autres exemples de locutions, 300 — Références bibliographiques, 302	

IV

LA PHRASE COMPLEXE

1. La proposition complétive	305
Section 1 : Caractères fondamentaux, 305 — Section 2 : Noms formels, <i>koto</i> , <i>no</i> , <i>tokoro</i> , 305 — Section 3 : Complétives à expression interrogative, 309 — Section 4 : Proposition de citation, 310 — Références bibliographiques, 313	
2. La proposition adverbiale	315
Section 1 : Caractères fondamentaux, 315 — Section 2 : Formes et catégories des propositions adverbiales, 316 — Section 3 : Proposition adverbiale de temps, 317 — Section 4 : Propositions adverbiales de cause et raison, 319 — Section 5 : Propositions adverbiales de condition et concession, 322 — Section 6 : Propositions adverbiales d'état concomitant et de manière, 326 — Section 7 : Propositions adverbiales d'opposition, 328 — Section 8 : Propositions adverbiales de but, 329 — Section 9 : Propositions adverbiales de degré, 330 — Section 10 : Autres propositions adverbiales, 331 — Références bibliographiques, 333	

3. La proposition adnominale	335
Section 1 : Caractères fondamentaux, 335 — Section 2 : Proposition modifiant un complément, 335 — Section 3 : Propositions modifiant un nom relatif, 340 — Section 4 : Propositions de contenu, 340 — Références bibliographiques, 344	
4. La proposition coordonnée	345
Section 1 : Caractères fondamentaux, 345 — Section 2 : Coordinations cumulative et oppositive, 345 — Section 3 : Types de coordinations cumulatives, 346 — Section 4 : Coordinations à la forme adverbale et à la forme en -te, 348 — Section 5 : Coordination par la forme négative en -te, 350 — Références bibliographiques, 352	
5. Le degré de dépendance des subordonnées	353
Section 1 : Expressions pouvant apparaître dans les subordonnées, 353 — Section 2 : Thème et expressions de politesse dans les subordonnées, 354 — Section 3 : Temps dans les subordonnées, 356 — Références bibliographiques, 359	

V

LES EXPRESSIONS DE DÉFÉRENCE ET LA VARIATION SEXUELLE

1. La grammaire des expressions de déférence	363
Section 1 : Types d'expressions de déférence, 363 — Section 2 : Expressions polies, 364 — Section 3 : Expressions de modestie, 366 — Section 4 : Expressions honorifiques à l'égard du sujet, 368 — Section 5 : Expressions honorifiques à l'égard du destinataire, 370 — Section 6 : Expressions de déférence pour les noms, 372 — Références bibliographiques, 372	
2. La variation sexuelle dans la langue	373
Section 1 : Caractères fondamentaux, 373 — Section 2 : Exemples de variation sexuelle dans la langue, 374 — Section 3 : Registres de langue et variation sexuelle, 378 — Références bibliographiques, 378	
Exercices	379
Partie II Le mot, 379 — Partie III La phrase simple, 382 — Partie IV La phrase complexe, 385 — Partie V Les expressions de déférence et la variation sexuelle, 388	
Index des expressions	389
Index des notions	403
Français japonais, 403 — Japonais français, 409	

Préface

à la traduction française

I. LE JAPONAIS EST-IL UNE LANGUE PARTICULIÈRE ET DIFFICILE ?

MORI Arimasa, philosophe japonais renommé qui enseigna la langue et la civilisation japonaises aux Langues' O (actuellement Institut national des langues et civilisations orientales, Inalco) écrit dans son livre *Leçons de japonais* (1972) :

En japonais, la grammaire peut certes donner des indications très précieuses, même indispensables à la connaissance authentique de cette langue, mais elle est, de par sa nature, difficilement utilisable au sens pratique du terme.

Il écrit également dans un texte qu'il publia au Japon en 1968 :

Le japonais n'est pas une langue grammaticale.

Ces propos furent, évidemment, très mal pris par les linguistes japonais et ils restent encore aujourd'hui l'objet de leurs critiques. Ce type de remarque, qu'il est possible de qualifier de naïve et que nous entendons encore parfois de nos jours, est dû à une analyse superficielle de la structure phrastique. Le japonais n'est pas une langue particulière, et son principe d'organisation phrastique est, sur le fond, tout à fait similaire à celui du français. Toutefois, quelques spécificités par rapport à d'autres langues, telles que le français ou l'anglais, cachent parfois ce fondement commun et amplifient leurs différences.

Afin de vous préparer à la lecture de cette grammaire, je vais dévoiler quelques mécanismes permettant d'éliminer d'éventuels stéréotypes.

Le noyau de la phrase : le verbe ou le prédicat ?

Vous vous dites probablement qu'une phrase est constituée d'un sujet et d'un verbe. C'est vrai pour le français, mais pas tout à fait pour le japonais. On dit plutôt que la phrase japonaise comporte un thème et un prédicat (cf. partie I).

Le sujet et le prédicat sont des fonctions, rôles qu'un mot – ou un groupe de mots – joue au sein de la phrase. En revanche, le verbe est une catégorie de mot, comme une étiquette collée sur chaque mot. Les mots portent chacun leur propre étiquette qui, en principe, ne change pas quelle que soit leur position dans la phrase. La fonction est totalement différente : la fonction d'un mot dépend du contexte où il est employé. Le rapport entre la fonction et la catégorie peut être expliqué de façon plus claire par une analogie entre les mots et les êtres humains : Paul est un homme français (étiquette = catégorie) quel que soit l'endroit où il se trouve, mais il est directeur à son bureau et père chez lui. Son rôle (= fonction) change selon le lieu où il se trouve. Ainsi, pour être précis et correct, une phrase française est composée d'un sujet et d'un prédicat, constitués respectivement d'un nom et d'un verbe.

Pourquoi alors parlons-nous très souvent du verbe et moins du prédicat ? C'est parce qu'en français le verbe est presque synonyme de prédicat, car tous les prédicats sont formés par des verbes. Ce n'est pas le cas en japonais. Le prédicat dans la phrase japonaise peut être constitué d'un verbe, d'un adjectif ou encore d'un nom.

Cette différence entre le français et le japonais n'est pas une preuve de spécificité de l'une ou l'autre de ces deux langues. Elle provient tout simplement de la nature multifonctionnelle du verbe « être » en français. Il exprime le sens de la présence et de l'existence en tant que verbe (*Paul est chez lui* = *Paul se trouve chez lui*), mais souvent il ne fait que relier le sujet et son attribut (*Paul est directeur* ; *Paul est grand*). Dans cet emploi, le verbe *être* joue le rôle de ce qu'on appelle la « copule » en linguistique, le signe de la relation entre le sujet et le prédicat. En japonais, il n'existe pas de verbe qui joue ce rôle de copule comme *être* en français, si bien qu'il est tout à fait possible (normal et courant) de produire une phrase bien formée sans verbe. La phrase est constituée autour d'un prédicat aussi bien en français qu'en japonais ; seulement, celui-ci est toujours formé par un verbe en français, alors qu'il peut l'être en plus par deux autres types de mots en japonais, adjectif et nom, sans être accompagné d'un verbe « copule ».

Le verbe n'est donc pas l'élément central de toutes les phrases en japonais contrairement au français, mais il joue bien entendu un rôle très important dans la constitution de la phrase. Un grand nombre de « procès » qui se produisent dans le monde réel, tels qu'une action, un événement ou un état, sont exprimés à l'aide du verbe ; c'est

lui qui permet de développer la structure syntaxique complexe permettant de décrire d'innombrables faits.

Le sujet syntaxique et le sujet sémantique

Tous les participants à ces procès (agent, objet, destinataire, etc.) et les circonstants sont exprimés par les éléments de la phrase rattachés au verbe : principalement des compléments, mais aussi le sujet en français. Les compléments sont subordonnés au prédicat, alors que le sujet définit la forme du verbe, en lui conférant ses catégories de personne et de nombre. Dans la phrase japonaise, aucun élément n'a autant d'influence active sur le prédicat. Tous les participants au procès exprimé par le prédicat sont simplement marqués par des particules dites « casuelles » qui indiquent le rôle, vis-à-vis du prédicat, de l'élément qu'elles introduisent (cf. partie III, chapitre 1). Parmi les particules casuelles, la particule de cas nominatif *ga* a un statut relativement privilégié et certains linguistes considèrent l'élément introduit par cette particule comme le sujet. Néanmoins, sa « supériorité » reste relative et elle ne permet pas une définition incontestable du sujet en japonais. Aussi, d'autres linguistes renoncent-ils à cette notion de sujet syntaxique pour écrire une grammaire du japonais, et c'est la position prise par les auteurs du présent ouvrage. L'élément nominatif en *ga* dans cette grammaire est considéré comme faisant partie des compléments.

Vous rencontrerez toutefois le terme « sujet » dans cette traduction. Il s'agit du « sujet sémantique », traduction du terme japonais *shutai* 主体 « litt. corps principal », et non du « sujet syntaxique », *shugo* 主語 « litt. mot principal ». Le terme sujet exige une grande prudence lors de son emploi, car il est non seulement hautement polysémique en français (et dans de nombreuses autres langues), mais en plus le concept de sujet génère beaucoup de confusions. Dans cette traduction, le terme « sujet » désigne le participant principal du procès exprimé par le prédicat : le participant principal – agent, personne ou objet sujet(te) d'un état ou d'un sentiment, etc. – est dénoté par le sujet syntaxique en français et par l'élément nominatif *ga* en japonais dans un grand nombre de cas (mais pas toujours).

Le thème, l'autre élément central de la phrase japonaise

Le sujet est parfois défini comme « ce dont on parle ». Cette définition, bien qu'assez courante, est fautive. Cette erreur, un cas typique de la confusion notionnelle que j'ai évoquée précédemment, provient du mélange des différents niveaux d'analyses possibles de la phrase : informationnel, syntaxique et sémantique. Dans *Le langage* (Encyclopédie de la Pléiade, 1968, pp. 13-14), Frédéric François critique cette définition comme suit :

[...] pour prendre des exemples banals, ni dans *il neige*, ni dans *Pierre bat Paul*, le sujet grammatical n'est l'argument, ce dont on parle. On dira qu'ailleurs il peut l'être, et fréquemment. Certes, mais qu'il ne le soit pas forcément montre bien que l'analyse linguistique ne doit pas se faire en termes de relations de pensée.

Aujourd'hui, l'élément dénotant ce dont parle le reste de la phrase est appelé thème. Dans la phase japonaise, le thème est explicitement marqué par une forme linguistique, typiquement par la particule dite de thématization *wa* (cf. partie III, chapitre 8). La phrase japonaise est alors constituée du thème, ce dont on parle, et de la partie prédicative, qui constitue le propos qu'on donne au thème, souvent organisé autour d'un verbe. Par exemple, la phrase suivante est bipartite : d'une part le thème *kono hon wa* et d'autre part la partie prédicative où l'élément accusatif en *o* (*kono hon o* « (acheter) ce livre ») est omis car il est thématisé (l'élément omis est noté par le signe \emptyset dans l'exemple).

この本は 父が \emptyset 買ってくれた。
Kono hon wa chichi ga \emptyset katte kureta
 « Ce livre, mon père me (l')a acheté. »

Une analyse similaire est tout à fait possible pour la phrase française. Il est largement admis aujourd'hui en linguistique qu'il existe des éléments extra-prédicatifs, tels que le thème, qui sortent de la structure syntaxique traditionnelle composée du sujet et du prédicat. Dans les deux exemples suivants :

Car moi *je mourrai aussi...* (L'hymne à l'amour)
 Cette box *nous en sommes fiers.* (Communiqué de presse Orange)

moi et *cette box* sont des éléments extra-prédicatifs, et *je mourrai aussi* et *nous en sommes fiers* des noyaux syntaxiques intra-prédicatifs. La différence entre ces deux langues est qu'en japonais l'élément intra-prédicatif n'apparaît ni à l'oral ni à l'écrit dans les formes de surface lorsqu'il est thématisé, alors qu'en français l'élément thématisé est repris par un pronom dans la structure verbale à l'oral (comme dans les exemples ci-dessus). À l'écrit, la conservation intacte de la structure intra-prédicative est même généralement préférée sans marquage explicite du thème. Mais ce choix relève plus d'un plan stylistique que grammatical. Ainsi, la structure fondamentale est similaire dans ces deux langues, mais la réalisation de surface peut différer, ce qui peut donner l'impression qu'elles sont soumises à des logiques totalement différentes quant à leur organisation.

La variation des mots variables

Toutes les langues reposent sur des principes communs comme nous venons de le voir, mais chacune possède également des spécificités. L'une des plus grandes particularités du japonais par rapport au français réside dans la valeur grammaticale de la variation des formes des mots variables. En français, les formes des verbes, des noms et des adjectifs indiquent différentes catégories (personne, nombre, genre), ainsi que le temps et le mode pour les verbes. En japonais, les formes des mots variables (notamment verbe et adjectif, cf. partie II, chapitres 2 et 3) indiquent la fonction qu'ils jouent au sein de la phrase. Ainsi, un adjectif change de forme selon qu'il assure la fonction adnominale (*shizuka-na umi* 静かな海 « mer calme »), la fonction adverbiale (*shizuka-ni aruku* 静かに歩く « marcher silencieusement ») ou la fonction de prédicat (*shizuka-da* 静かだ « être calme »).

Ce fonctionnement, qui peut paraître étrange à première vue, constitue le mécanisme simple et systématique de l'organisation phrastique du japonais. Dans une phrase japonaise, les éléments déterminants précèdent toujours, sans exception, leur élément déterminé et ils indiquent par leur forme la nature de l'élément qu'ils déterminent, nominale ou verbale.

L'orientaliste français, Maurice Courant, décrit cet édifice du japonais dans son livre *Grammaire de la langue japonaise parlée* (1899) comme suit :

La langue japonaise est très logique : presque toute sa syntaxe, et la syntaxe y joue un grand rôle, se ramène à un principe.

J'espère que cette traduction de la grammaire *Kiso nihongo bumpō* 基礎日本語文法 (Kuroshio shuppan 1992) rédigée par deux grands noms de la linguistique japonaise contemporaine et remplie des avancées de la linguistique moderne, vous permettra de mieux comprendre ce fonctionnement de la langue japonaise, à la fois similaire et différent du français, et qu'elle suscitera en vous une passion pour cet objet toujours stimulant qu'est la grammaire.

II. PLAN ET CARACTÉRISTIQUES DE L'OUVRAGE

Cet ouvrage est composé de cinq parties :

- **la première partie**, constituée d'un seul chapitre, présente en guise d'introduction l'organisation générale et fondamentale de la phrase et ses éléments composants ;
- **la deuxième partie** (« Le mot ») passe en revue la morphologie et le sens des classes morpho-syntaxiques ;

- **la troisième partie** (« La phrase simple ») est consacrée aux éléments composant la phrase simple et aux structures particulières ;
- **la quatrième partie** (« La phrase complexe ») décrit différents types de propositions en se focalisant sur leurs propriétés syntaxiques et sémantiques ;
- **la cinquième et dernière partie** traite les deux questions principales du niveau pragmatique en japonais : expressions de déférence et langage sexué.

Il est à noter que le livre original est conçu pour des étudiants japonais natifs (comme expliqué dans la préface des auteurs), et non pour des apprenants de la langue japonaise. Cela entraîne évidemment des conséquences pouvant être positives comme négatives. Une grammaire *fondamentale* pour les Japonais n'est pas *basique* pour les apprenants. Si bien que certaines descriptions grammaticales apparaissant dans les manuels pour débutants sont moins développées dans cet ouvrage. En revanche, vous y trouverez des réponses à des questions poussées sur des points grammaticaux absentes des grammaires pour les apprenants de japonais. Les références bibliographiques ajoutées à la fin de chaque chapitre permettent aux lecteurs désireux d'approfondir l'apprentissage d'aller encore plus loin.

Les exemples sont présentés sur trois lignes : la première est la version originale en japonais, la deuxième une transcription selon le système Hepburn modifié et la troisième la traduction française. J'ai essayé de les traduire par des phrases françaises les plus naturelles possibles. Cependant, pour conserver une structure reflétant plus ou moins celle de l'original, surtout lorsqu'elle est liée précisément au point étudié, j'ai parfois choisi une traduction plus littérale et moins naturelle avec éventuellement l'indication *litt.* Par ailleurs, ces phrases d'exemple conçues sans prise en compte du niveau de difficulté pour des non-natifs sont certes plus naturelles, mais généralement plus compliquées que celles présentées dans les ouvrages destinés aux apprenants de langue. Mais le fait même de se confronter à ces exemples constitue une vraie plongée dans la langue japonaise !

Avant de clore cette préface, je tiens à exprimer ma plus grande gratitude à l'égard de toutes les personnes qui m'ont soutenue de près et de loin durant la préparation de cette version française, en particulier M. Guillaume CHARRON qui a accueilli cette traduction dans les collections d'Armand Colin, Mme Nina VOS pour son aide dans la réalisation des index et ma famille, Guy, Noé et Olivier, pour son soutien moral.

Préface

L'intérêt pour la langue japonaise contemporaine ayant augmenté ces dernières années, la question de la grammaire est devenue un sujet de discussion fréquent. Le nombre d'universités proposant des cours ou des formations de grammaire japonaise ne cesse de croître. Cependant, il existe étonnamment peu d'ouvrages qui offrent une vue d'ensemble synthétique et systématique de la grammaire japonaise pour les non-spécialistes. Contrairement aux progrès rapides réalisés ces dernières années dans les recherches sur la grammaire, les efforts pour diffuser ces résultats avec des explications accessibles, faciles à comprendre, ne semblent pas être à la hauteur. La motivation initiale de l'écriture de ce livre était en fait de répondre à la demande des non-spécialistes souhaitant un ouvrage fournissant un aperçu systématique de la grammaire japonaise.

Ce livre est donc une synthèse de la grammaire du japonais contemporain, présentant les phénomènes grammaticaux de manière accessible à un large public. N'étant pas un livre sur la théorie grammaticale, il ne traite pas de questions telles que les principes et les règles qui régissent les phénomènes grammaticaux. Lors de sa rédaction, nous avons accordé de l'importance aux trois points suivants. Premièrement, nous avons essayé de rendre les descriptions et les explications simples pour en faciliter la compréhension. Deuxièmement, nous avons tenté de couvrir le plus grand nombre possible de questions grammaticales fondamentales. Troisièmement, nous avons consacré tous nos efforts à décrire ces questions de la manière la plus organisée et systématique possible. Nous avons peut-être été un peu trop ambitieux, mais pour faire simple notre devise a été : écrire une grammaire facile à comprendre, complète et systématique.

Afin de réaliser ce livre, nous nous sommes inspirés de nombreux travaux antérieurs et théories publiés jusqu'à présent. Un grand nombre de points dans la manière de décrire et d'expliquer les phénomènes, ou dans l'emploi des termes techniques, provient directement de ces travaux existants, mais du fait de la nature de ce livre, un ouvrage de synthèse, nous avons choisi de ne pas indiquer de références à ces travaux. Nous espérons pouvoir compter sur la compréhension des confrères concernés.

Compte tenu de diverses circonstances, notre priorité a été de terminer la rédaction de cet ouvrage le plus rapidement possible, si bien que nous ne sommes pas satisfaits de certains points dont la description n'a pas été suffisamment élaborée. Nous espérons avoir à l'avenir l'occasion d'améliorer ces passages. À cet égard, nous souhaitons attirer l'attention des lecteurs sur le fait que ce livre n'est qu'un prototype. Afin de rendre les descriptions et les explications faciles à comprendre, nous avons pour un certain nombre de points fait des choix basés sur des raisons pratiques. Nous voulons insister sur ce fait d'autant plus qu'il y a une tendance à considérer la grammaire comme un absolu. Nous espérons plutôt que les lecteurs liront cet ouvrage de manière critique, pour développer la capacité à réaliser leur propre analyse des règles grammaticales.

Enfin, nous tenons à exprimer notre gratitude à Mme OKANO Yumiko et M. FUKUNISHI Toshihiro pour leur aide dans la publication de ce livre, ainsi qu'à Mme NAKAMURA Ayako et Mme YAMANAKA Hiroko pour leur aide dans la création de l'index.

Juillet 1989

Les auteurs

Préface

à l'édition révisée

Depuis la sortie de la première édition de ce livre à l'automne 1989, nous avons reçu un accueil favorable d'un grand nombre de lecteurs. Ce dont nous avons été ravis, considérant qu'il avait su remplir son rôle d'ouvrage d'introduction à la grammaire japonaise.

Toutefois, plus nous avons constaté dans la première édition de descriptions et d'explications à améliorer, plus nous avons souhaité pouvoir publier rapidement une édition révisée. Nous sommes heureux de voir aujourd'hui ce vœu réalisé avec cette nouvelle édition proposée aux lecteurs.

Dans cette édition révisée, nous avons apporté des modifications importantes aux descriptions, aux explications, ainsi qu'aux exemples. Par ailleurs, afin de répondre aux demandes des lecteurs qui souhaitaient avoir des références pour approfondir leurs connaissances après lecture de cet ouvrage, nous en avons présenté quelques-unes pour chaque chapitre, à la condition qu'elles fussent facilement accessibles. Nous espérons que ces courtes bibliographies, bien que loin d'être complètes, seront tout de même utiles à nos lecteurs. En outre, quelques exercices sont proposés à la fin du livre dans le but de permettre une mise en pratique.

Nous tenons à exprimer notre gratitude à Mme SATO Yoko de Kuroshio Shuppan pour le temps et les efforts consacrés à la publication de cette édition révisée, et à Mme NIHKAWA Ichiko, qui a aimablement accepté de prendre en charge la création de l'index.

Février 1992

Les auteurs

Partie I

Structure de la phrase

Dans la première partie, seront traitées en guise d'introduction les notions basiques telles que la structure fondamentale de la phrase, les parties de discours, les phrases simple et complexe, avant d'entrer dans le corps constitué des parties II à V.

Introduction

STRUCTURE DE LA PHRASE

SECTION 1 : PHRASE ET MOT

1. Nous utilisons le langage afin de transmettre mutuellement nos volontés. L'unité la plus basique de l'expression langagière est la **phrase** (*bun* 文). C'est une unité munie d'un contenu unifié et formellement complète, marquée par un point final (*kuten* 句点) à l'écrit. Le texte (*bunshō* 文章) et le discours (*danwa* 談話) sont des compositions de phrases entretenant certaines relations.

2. La phrase est constituée par combinaison d'éléments plus petits. Les éléments de phrase les plus fondamentaux et les plus importants sont les **mots** (*go* 語). Alors que le nombre de phrases possibles est infini, celui des mots, leur matériau, est fini. Nous produisons en effet un nombre infini de phrases à partir d'un nombre fini de mots.

SECTION 2 : STRUCTURE FONDAMENTALE DE LA PHRASE

1. La structure de la phrase est complexe et variée, mais son armature est constituée par les quatre éléments suivants : **prédicat** (*jutsugo* 述語), **complément** (*hosokugo* 補足語), **modificateur** (*shūshokugo* 修飾語) et **thème** (*shudai* 主題).

2. Le **prédicat** apparaissant en fin de phrase maintient la construction. C'est l'élément central et la nature de son contenu définit le schéma général de la phrase, comme les piliers définissent la forme globale d'une maison. Dans la phrase (1), le prédicat est l'élément final, *hakonda* 運んだ. Ce prédicat *hakobu* 運ぶ (« transporter ») exprime un procès (*jitai* 事態) et il a comme fonction de définir le schéma de la phrase.

- (1) 太郎が重い荷物を軽々と運んだ。

Tarō ga omoi nimotsu o karugaruto hakonda.

« Taro a transporté un colis lourd sans difficulté¹. »

Le procès exprimé par un prédicat se divise en deux grands types : action ou procès dynamique (*ugoki* 動き, *dōteki jitai* 動的事態) et état ou procès statique (*jōtai* 状態, *seiteki jitai* 静的事態). On appelle le prédicat du premier type **prédicat d'action** ou dynamique (*dōtai justugo* 動態述語) et le second **prédicat d'état** (*jōtai justugo* 状態述語). Le prédicat *hakobu* 運ぶ de l'exemple précédent fait partie des prédicats d'action, tandis que *isogashii* 忙しい de la phrase (2) relève du second type. Cette opposition action-état concerne différents phénomènes grammaticaux.

- (2) 次郎は仕事で忙しい。

Jirō wa shigoto de isogashii.

« Jiro est occupé par son travail. »

3. Le procès dénoté par le prédicat implique des personnes et des choses de manière très variée. La phrase (1) décrit le fait que « Taro » et « un colis » participent au procès de « transport ». Les éléments *Tarō ga* 太郎が et (*omoi*) *nimotsu o* (重い) 荷物を sont les deux éléments indispensables à la réalisation du procès de « transport », le premier exprimant le **sujet de l'action** (*ugoki no shutai* 動きの主体)² et le second, son **objet** (*taishō* 対象). On appelle **compléments** (*hosokugo* 補足語) les éléments ayant le rôle de compléter le sens du prédicat tels que *Tarō ga* et (*omoi*) *nimotsu o*.

4. Outre le complément, existe un autre élément entrant en relation avec le prédicat : le **modificateur** (*shūshokugo* 修飾語). Il lui apporte une information supplémentaire permettant une description plus précise. Dans la phrase (1), l'expression *karugaruto* 軽々と joue le rôle de modificateur vis-à-vis du prédicat *hakonda*. Elle permet de décrire plus précisément la manière dont se déroule le transport. Il en existe également qui modifient les noms. L'élément *omoi* 重い dans la phrase (1) assure la fonction de modificateur vis-à-vis du nom *nimotsu* 荷物. Afin de distinguer ces deux types, modification du prédicat et modification du nom, nous les appelons respectivement **modification**

1. NDT : Les exemples sont transcrits en alphabet latin selon le système de romanisation Hepburn modifié. Il s'agit donc d'une translittération, sauf pour les particules は, を et へ qui sont transcrites en *wa*, *o* et *e*, et non *ha*, *wo* et *he*.

Par ailleurs, selon l'usage largement employé au Japon, les voyelles longues dans les noms propres ne sont pas indiquées dans la traduction. Ainsi, les lectures de 東京 et de 京都 sont *tōkyō* et *kyōto*, mais leurs traductions sont « Tokyo » et « Kyoto ».

2. NDT : Le terme *sujet* est employé dans cette traduction dans le sens sémantique et non dans le sens syntaxique. Voir la préface du traducteur pour des précisions sur ce terme.

adverbale (*renyō shūshoku* 連用修飾) et **modification adnominale** (*rentai shūshoku* 連体修飾).

5. La phrase (2) citée précédemment parle de « Jiro » et donne à propos de ce dernier le commentaire « être occupé par le travail ». La phrase à structure *X wa...* exprime une prédication sur X. L'élément *X wa* dénotant l'objet de la prédication exprimée par la phrase est appelé **thème** (*shudai* 主題). Selon la présence ou non du thème, les phrases se divisent en deux types : les **phrases avec thème** comme la phrase (2) et les **phrases sans thème** comme la phrase (1). Cette opposition, phrases avec thème et sans thème, est extrêmement importante en japonais.

Par ailleurs, dans la plupart des cas, le thème est constitué d'un complément du prédicat. Il cumule dans ce type de configuration les fonctions de thème et de complément du prédicat.

6. La configuration linéaire dans laquelle les éléments de phrase s'alignent est appelée ordre des mots (*gojun* 語順). L'ordre des quatre éléments principaux est le suivant. Le prédicat constituant le noyau occupe en principe la position finale, tandis que le thème apparaît généralement en tête. Les compléments et les modificateurs adverbaux se positionnent entre le thème et le prédicat. L'ordre entre les compléments, entre les modificateurs ou encore entre les compléments et les modificateurs, est relativement libre.

Les modificateurs adnominaux apparaissent devant le nom à modifier.

SECTION 3 : PARTIES DE DISCOURS

1. Les mots sont des matériaux de la phrase et jouent un certain rôle dans la structure de la phrase. La classification des mots selon le rôle qu'ils jouent au sein de la phrase conduit à la définition des parties de discours. Les mots tels que *nimotsu* 荷物 ou *shigoto* 仕事 assurant le rôle principal dans la constitution d'un complément ou d'un thème sont des noms (*meishi* 名詞). Les mots comme *hakobu* 運ぶ qui assurent tout seuls la fonction du prédicat sont appelés verbes (*dōshi* 動詞) et ceux qui assurent tout seuls la fonction du prédicat et qui modifient les noms tels que *omoi* 重い ou *isogashii* 忙しい sont des adjectifs (*keiyōshi* 形容詞). Les mots qui modifient le prédicat comme *karugaruto* 軽々と sont appelés adverbes (*fukushi* 副詞).

Il existe onze classes : **verbe** (*dōshi* 動詞), **adjectif** (*keiyōshi* 形容詞), **copule** (*hanteishi* 判定詞), **auxiliaire** (*jodōshi* 助動詞), **nom** (*meishi* 名詞), **démonstratif-indéfini** (*shijishi* 指示詞), **adverbe** (*fukushi* 副詞), **particule** (*johi* 助詞), **adnominal** (*rentaishi* 連体詞), **conjonction** (*setsuzokushi* 接統詞), **interjection** (*kandōshi* 感動詞).

SECTION 4 : PHRASE SIMPLE ET PHRASE COMPLEXE

1. La phrase constituée autour d'un seul prédicat est appelée **phrase simple** (*tanbun* 単文). Les phrases (1) et (2) sont toutes les deux des exemples de phrase simple.

2. La phrase comportant plus d'un prédicat est appelée **phrase complexe** (*fukubun* 複文). La phrase (3) comprenant deux prédicats, *hakonda* 運んだ et *odoroita* 驚いた, en est un exemple.

(3) 太郎が重い荷物を軽々と運んだので、花子は驚いた。

Tarō ga omoi nimotsu o karugaruto hakonda node, hanako wa odoraita.

« Comme Taro a transporté un colis lourd sans difficulté, Hanako était étonnée. »

Les ensembles formés autour d'un prédicat au sein d'une phrase complexe sont appelés **propositions** (*setsu* 節). La phrase (3) comporte deux propositions : *Tarō ga omoi nimotsu o karugaruto hakonda node* (« Comme Taro a transporté un colis lourd sans difficulté ») et *hanako wa odoraita* (« Hanako était étonnée »).

3. Dans une phrase complexe composée de plusieurs propositions, la proposition formée autour du prédicat final constitue généralement le noyau de l'ensemble de la phrase. Elle est appelée **proposition principale** (*shusetsu* 主節). Les autres propositions entretiennent une certaine relation avec la proposition principale. Nous les appelons propositions connectives (*setsuzoku setsu* 接続節). Pour la phrase (3), *Tarō ga omoi nimotsu o karugaruto hakonda node* (« Comme Taro a transporté un colis lourd sans difficulté ») et *hanako wa odoraita* (« Hanako était étonnée ») sont respectivement une proposition connective et la proposition principale.

Les propositions connectives se divisent en deux classes selon le type de relation qu'elles entretiennent avec la proposition principale : proposition subordonnée (*jūzoku setsu* 従属節) et proposition coordonnée (*heiretsu setsu* 並列節).

4. La proposition subordonnée entretient une relation de subordination avec la proposition principale. Dans la phrase (3), la proposition connective *Tarō ga omoi nimotsu o karugaruto hakonda node* (« Comme Taro a transporté un colis lourd sans difficulté ») dépendant de la proposition principale *hanako wa odoraita* (« Hanako était étonnée »), c'est un exemple de proposition subordonnée.

5. La proposition coordonnée entretient, elle, avec la proposition principale une relation d'égalité comme celle de *kōhī* コーヒー vis-à-vis de *kōcha* 紅茶 dans la séquence *kōhī to kōcha* コーヒーと紅茶 (« le café et le thé »). Dans la phrase (4), la proposition connective et la proposition principale sont en relation d'égalité. Il s'agit donc d'une phrase complexe comprenant une proposition coordonnée et une proposition principale.

(4) 花子が詩を書き、太郎が曲をつけた。

Hanako ga shi o kaki, tarō ga kyoku o tsuketa.

« Hanako a écrit les paroles et Taro y a ajouté la mélodie. »

Nous aborderons tout d'abord différentes questions grammaticales relatives à la notion de mot dans la partie II. Nous nous intéresserons ensuite aux questions liées à la phrase, celles de la phrase simple dans la partie III et celles de la phrase complexe dans la partie IV. Enfin, la partie V sera consacrée aux expressions de déférence et à la variation sexuelle dans la langue.

- **CONVENTION.** Les symboles « * » et « ? » mis au début d'un exemple indiquent
- respectivement l'agrammaticalité et le caractère peu naturel de la phrase.

Partie II

Le mot

Dans la deuxième partie, nous nous intéressons aux questions grammaticales liées à l'unité « mot », en examinant les parties de discours et la structure des mots. Le **chapitre 1** sert d'introduction, où les points fondamentaux sur ces deux sujets sont présentés. Les chapitres qui suivent, du **chapitre 2** au **chapitre 12**, sont consacrés à chacune des onze classes. Enfin, dans le **chapitre 13**, nous aborderons les affixes qui jouent un rôle important dans la construction des mots.